FEUILLETON DU 1er MARS. — N. 367

SALVATOR

par Alexandre Dumas

— C'est ce que je pensais. Et que ferez-vous de moi ? Voyons ! dit M. Morin fils de l'air d'un homme qui croit embarrasser très fort son prochain.

— On vous nommera inspecteur général des phénomènes météorologiques du Thibet. Vous savez que le Thibet est le pays des phénomènes ?

— *Non. Je ne connais que les chèvres du* Thibet, avec lesquelles on fait le cachemire ; et encore je n'ai jamais voulu me déranger pour aller voir celles qui sont arrivées au Jardin des Plantes.

— Eh bien, vous les verrez dans leur patrie, ce qui est toujours plus intéressant.

— Sans doute ; d'abord, parce que l'on en voit davantage. Mais il vous faudra déplacer quelqu'un pour moi ?

— Rassurez-vous, cette place n'existe pas.

— Mais, si elle n'existe pas, monsieur, [illegible] le jeune homme, qui se crut mystifié, comment pourrai-je la remplir ?

— On la créera exprès pour vous, dit le comte Rappt en se levant et en congédiant M. Morin par ce mouvement.

Le comte avait prononcé ces derniers mots avec tant de gravité que le jeune homme fut convaincu.

— Si vous le désirez, monsieur, dit celui-ci en mettant la main sur son cœur, vous pouvez compter de ma reconnaissance personnelle et de la reconnaissance plus officielle de mon père.

— Au plaisir de vous revoir, monsieur, dit le comte Rappt tandis que Bordier sonnait.

Le domestique entra, croisant M. Morin fils, qui sortait en criant :

— Quel grand homme !

— Quel idiot ! fit M. Rappt ; et dire qu'un homme comme moi est obligé de faire la cour à des hommes comme celui-là !...

— Qui est là, Baptiste ? demanda le secrétaire.

— M. Louis Renaud, pharmacien.

Nos lecteurs se souviennent sans doute du brave pharmacien du faubourg St-Jacques, qui mit tant de zèle à aider Salvator et Jean Robert à saigner Barthélemy Lelong, menacé d'une apoplexie foudroyante à la suite de la descente rapide que lui avait fait faire Salvator pendant la nuit du mardi gras au mercredi des Cendres.

C'est de sa cour, si on veut bien se le rappeler, que les deux jeunes gens avaient entendu ces doux accords de violoncelle qui les avaient conduits chez notre ami Justin, que nous retrouverons, un jour ou l'autre, dans la retraite où il se cache avec Mina.

— *Qu'est-ce que M. Louis Renaud ?* demanda le comte Rappt, pendant que le domestique introduisait le pharmacien.

CXV

Un voltairien

Le secrétaire prit le dossier relatif à M. Louis Renaud, et lut :

« M. Louis Renaud, pharmacien, faubourg Saint-Jacques, propriétaire de deux ou trois immeubles, et notamment d'une maison située rue Vanneau, où il a fait élection de domicile personnel, et où demeurent une douzaine d'électeurs dont il dispose ; bourgeois incorne, ancien girondin, exécrant le nom de Napoléon, qu'il n'appelle jamais que M. de Buonaparte, et ne pouvant voir en face les hommes d'Eglise, qu'il désigne tous sous le nom collectif de « **calotins** » ; homme à ménager, voltairien classique, abonné à toutes les publications libérales, au « Voltaire », édition Touquet, et prisant dans une tabatière à la Charte ».

— Que diable peut venir demander celui-là ? fit le comte Rappt.

— On n'a pu le savoir, répondit Bordier ; mais...

— Chut ! le voici, dit le comte.

Le pharmacien se montrait.

— Entrez, entrez, monsieur Renaud, dit d'une voix affable le député en herbe, lequel voyant que le pharmacien, plein d'humilité, restait sur le seuil de la porte, alla à lui, le prit par le main et le força en quelque sorte d'entrer.

En l'attirant à lui, le comte Rappt lui serra vivement la main.

— C'est trop d'honneur, monsieur, murmurait le pharmacien ; c'est, en vérité, trop d'honneur.

— Comment ! trop d'honneur ? Les braves gens comme vous sont rares, monsieur Renaud, et il y a plaisir, quand on les rencontre, *à leur serrer la main. D'ailleurs*, un grand poète n'a-t-il pas dit :

« Les mortels sont égaux ; ce n'est point la naissance,
« C'est la seule vertu qui fait la différence. »

Vous connaissez ce grand poète, n'est-ce pas, monsieur Louis Renaud ?

— Oui, monsieur le comte : c'est l'immortel Arouet de Voltaire. Mais que je connaisse et que j'admire M. Arouet de Voltaire, il n'y a rien d'étonnant à cela ; ce qui m'étonne, moi, c'est que vous me connaissiez.

— *Si je vous connais, chez monsieur Renaud !* dit le comte Rappt sur le même ton que don Juan dit : « Cher monsieur Dimanche, si je vous connais ! je le crois bien, et de longue date, allez ! » — Aussi, j'ai été enchanté quand j'ai su que vous quittiez la rue Saint-Jacques pour vous rapprocher de nous ; car, si je ne me trompe, vous habitez maintenant la rue Vanneau ?

— En effet, monsieur, dit le pharmacien de plus en plus étonné.

— Et quelle circonstance me procure le bonheur de vous voir, cher monsieur Renaud ?

— J'ai lu votre circulaire, monsieur le comte.

Le comte s'inclina.

— Oui, *je l'ai* lue, et relue même, appuya le pharmacien, et la phrase où vous parlez des injustices qui se commettent sous le manteau de la religion m'a décidé, malgré ma répugnance, à sortir de ma sphère, — car je suis philosophe, moi, monsieur le comte, — à venir vous faire une visite et à vous soumettre quelques faits à l'appui de votre dire.

— Parlez, cher monsieur Renaud, et croyez que je vous serai on ne peut plus reconnaissant des renseignements que vous voudrez bien me donner. Ah ! cher monsieur Renaud, nous vivons dans un triste temps !

— *Temps d'hypocrisie et de cafardise*, monsieur, répondit le pharmacien à voix basse, règne de calotins ! Vous savez ce qui s'est passé dernièrement à Saint-Acheul ?

— Oui, monsieur, oui.

— Des magistrats, des maréchaux, ont été vus suivant la procession avec des cierges.

— C'est déplorable ; mais je présume que ce n'est point de saint-Acheul que vous avez à me parler.

— Non, monsieur, non.

— Eh bien, causons de nos petites affaires ; car vos affaires sont les miennes, mon cher voisin. Mais asseyez-vous donc.

— *Comment, jamais ?*

— Jamais, monsieur !

— Demandez-moi tout ce que vous voudrez, monsieur le comte, mais pas de mauvais soir devant vous ; je sais trop ce que je vous dois.

— Allons, je ne veux pas vous contrarier. Dites-moi ce qui vous amène, mais, là, comme à un camarade, comme à un ami.

— Monsieur, je suis propriétaire et pharmacien, et j'exerce honorablement les deux états, comme vous paraissez le savoir.

— Je le sais, en effet, monsieur, je le sais.

— J'exerce l'état de pharmacien depuis trente ans.

— Oui, je comprends : vous avez commencé par ce dernier, et, tout doucement, il vous a conduit à l'autre.

— On ne saurait rien vous cacher, monsieur ; eh bien, j'ose dire que, depuis trente ans, quoique nous ayons passé par le Consulat et l'Empire de M. Buonaparté, j'ose dire que, depuis trente ans, monsieur le comte, on n'a rien vu de pareil à ce qui se passe.

— Que voulez-vous dire ? Vous m'effrayez, cher monsieur Renaud !

— Le commerce ne va pas ; on gagne à peine sa vie, monsieur !

— Et d'où vient une pareille stagnation, dans votre commerce surtout, cher monsieur Renaud ?

— *Ce n'est plus un commerce*, monsieur le comte, et c'est ce qui vous prouve combien je suis désintéressé dans la question ; c'est celui de mon neveu : je lui ai cédé mon fonds depuis trois mois.

— Et à de bonnes conditions, à des conditions paternelles ?

— Paternelles, c'est le mot : moyennant des paiements échelonnés. Eh bien, monsieur le comte, le commerce de mon neveu est arrêté, suspendu momentanément ; — quand je dis momentanément, c'est une espérance plutôt qu'une conviction. Imaginez-vous que l'on ne fait rien de rien, monsieur.

— Diable ! diable ! diable ! fit le futur député, paraissant confondu. Et qui peut donc entraver le commerce de monsieur votre neveu, je vous le demande, cher monsieur Renaud ? Ses opinions politiques ou les vôtres un peu trop avancées, peut-être ?

— Nullement, monsieur, nullement ; les opinions politiques n'ont rien à voir là-dedans.

— Ah ! reprit le comte d'un air fin et en dorinant en même temps à ses paroles et à son accent une intonation d'une certaine vulgarité qui, il faut le dire, n'était point dans ses habitudes, mais qu'il crut devoir affecter en cette circonstance pour se rapprocher de son client : c'est que nous avons des pharmaciens qui sont des cadets...

— *Oui, M. Cadet-Gassicourt*, pharmacien du soi-disant empereur, M. de Buonaparté ; car vous savez que je l'appelle toujours M. de Buonaparté.

— C'est une locution qu'affectionnait particulièrement S. M. Louis XVIII.

— Je l'ignorais : roi philosophe, celui-là, à qui nous devons la Charte. Mais, pour en revenir au commerce de mon neveu...

— Je n'eusse point osé vous y ramener, cher monsieur Renaud ; mais, puisque vous y revenez de vous-même, vous me faites plaisir.

— Eh bien, je disais donc : que l'on soit girondin ou jacobin, royaliste ou empiriste, c'est ainsi que je désigne les napoléoniens, monsieur.

(*A suivre.*)

Nous publierons à partir de DIMANCHE PROCHAIN

un nouveau et sensationnel

ROMAN-FEUILLETON

Dû à la plume d'un de nos Romanciers les plus célèbres

Utile Précaution

[illegible]

Les Revendications des Ouvriers DE L'ETAT

UNE LETTRE DE M. NOULENS A CONIAUX

Le groupe parlementaire chargé de défendre les revendications des ouvriers et employés des établissements industriels de l'Etat, sous son patronage ami Coniaux, avait désigné une délégation pour faire entendre auprès du sous-secrétaire d'Etat de la Guerre, afin d'appuyer certaines revendications émanant de cette corporation.

A la suite de cette démarche, Coniaux vient de recevoir la lettre suivante du sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, M. Noulens :

PROPOSITIONS APPROUVEES

Monsieur le Député et cher Collègue,

La commission mixte consultative du [illegible] du 25 août 1906 et [illegible] par les ouvriers des établissements industriels de l'Etat, [illegible] Décembre dernier, [illegible] du Ministre de la Guerre [illegible] Ministre de la Guerre [illegible] ouvriers de production [illegible] ouvriers [illegible] ouvriers [illegible] ouvriers